

# Le vrai prix des médicaments

Autor(en): **Prélaz, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **28 (1998)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-826820>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Le vrai prix des médicaments

*En cassant les prix des médicaments, le patron des pharmacies Victoria sert au mieux ses clients, mais agace la concurrence.*

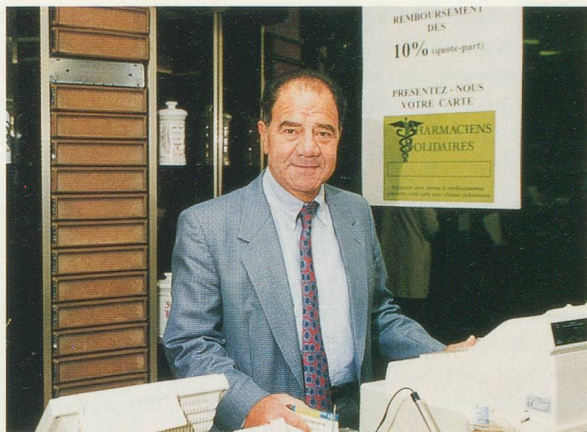
**L**e prix des médicaments en Suisse, particulièrement par rapport à la France, rend fou ce docteur en pharmacie en activité depuis quarante ans à Genève. Face à l'explosion des coûts de la santé, il a décidé de faire ce qui lui semblait juste. «L'article 56 de la Lamal nous demande de faire bénéficier nos clients des bonus que nous proposent les fabricants de médicaments.» Un bonus, c'est par exemple douze boîtes d'un médicament pour le prix de dix. A partir de là, Joseph Ghaliounghi réadapte les prix de vente. Cette baisse, entre 20 % et 30% du prix, concerne 350 médicaments qui ne sont pas remboursés en assurance de

base par les caisses maladie, même si certains sont prescrits. Dans les sept pharmacies Victoria (six à Genève, une à Lausanne) réunies sous l'appellation «Pharmaciens solidaires», cette réadaptation du prix est appliquée depuis 1995.

En septembre 1996, le pharmacien au grand cœur – même si, pas fou, il s'y retrouve par l'augmentation du nombre de ses clients – décide de rembourser les 10% de quote-part que les caisses maladie facturent à leurs assurés pour les médicaments. Cette fois-ci, il prend directement sur sa marge. Selon les produits, cette marge se situe autour de 33 à 35%. Plus le prix du médicament est élevé, plus elle s'amenuise.

Le prix des médicaments, exorbitant en Suisse, qui le fixe, et comment? «Les pharmaciens, et le grand public, ont cru longtemps que l'Office intercantonal de contrôle des médicaments (OICM) s'en chargeait, mais il n'en est rien, car il n'a pas le temps. Il confiait donc cette importante responsabilité à des comités! Heureusement, cela a changé. C'est désormais directement l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) qui s'en occupe, ce qui explique de récentes baisses, souvent importantes.» La dernière est intervenue à mi-septembre. Sur la liste des produits concernés, on trouve des médicaments qui étaient à plus de 300 francs, dont le prix a été réduit de moitié.

Autre concurrence, et qui n'impose pas de passer la frontière: celle des médicaments génériques. Eux aussi, depuis quelques années, font beaucoup pour réduire les coûts des médicaments. Ainsi, l'Imodium vient de baisser de 30%, parce qu'il y a désormais un générique sur le marché. Joseph Ghaliounghi se bat pour que les pharmaciens puissent rem-



*J. Ghaliounghi a réduit ses marges de bénéfice*

placer les médicaments figurant sur les ordonnances médicales, lorsqu'il existe un générique. C'est encore loin d'être gagné, mais certains médecins, d'eux-mêmes, commencent à prescrire des «copies». Côté clientèle, il aura fallu du temps pour persuader les gens qu'un générique a les mêmes effets que le produit de marque. Pour convaincre les aînés, le pharmacien a même donné plusieurs conférences, répondant à une multitude de questions. Hélas, à peine 10% des médicaments commercialisés ont leur générique.

Dans sa lutte contre les coûts excessifs de la santé, Joseph Ghaliounghi a ses partisans et ses détracteurs. Parmi ces derniers, la Société suisse de pharmacie, qui a lancé une initiative populaire visant à une nouvelle augmentation du prix des médicaments, autrement dit «pour un approvisionnement sûr et axé sur la promotion de la santé». Cette initiative stipule encore que «le combat des restrictions à la concurrence ne peut être stoppé que par une loi prévoyant l'intérêt public.» Réplique du pharmacien: «Si l'intérêt public, c'est que le client paie cher son médicament, on signe la pétition! Si l'intérêt public, c'est de baisser les prix dans un souci social, on appuie ma politique.» Bon nombre de clients ont déjà choisi.

*Catherine Prélaz*

## Sept adresses

Pharmacie Saint-Jean, pl. Grand-St-Jean 1, 1033 Lausanne, tél. 021/ 312 22 29.

Pharmacie Victoria Chantepoulet SA, rue Chantepoulet 21, CP, 1211 Genève 1, tél. 022/ 731 32 04.

Pharmacie Victoria-Gare SA, Gare Cornavin, CP 2282, 1211 Genève 1, tél. 022/ 738 39 00.

Pharmacie Victoria-Florissant SA, rte Florissant 70, 1206 Genève, tél. 022/346 47 50.

Pharmacie Victoria-Charmillles SA, Centre Planète-Charmillles, 11, promenade de l'Europe, 1203 Genève, tél. 022/ 344 44 66.

Pharmacie Victoria-Acacias SA, 8 rte des Acacias, 1227 Les Acacias, tél. 022/ 342 97 30.

Pharmacie Victoria SA Metroshopping, 30, rue du Mont-Blanc, 1201 Genève, tél. 022/ 731 60 02.